

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Emploi du feu
et réglementation

PAGE 4



AMÉNAGEMENT

Une nouvelle aire
de camping-cars

PAGE 7



PUGET-VILO Infos

www.puget-ville.fr / Le journal communal de Puget-Ville / JUIN 2018 / N°43

3^{ème} édition

Festival des Hameaux

« Y'a d'la joie » 🎵🎵



En photo : le groupe « On Air » à la Ruol



Éditorial

Agenda 2030 : tout reste à faire

En septembre 2015, les 193 pays membres de l'ONU se sont engagés sur 17 objectifs de développement durable. Ils visent à mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices, préserver la biodiversité, faire face au changement climatique, et construire un monde en commun fondé sur ces paradigmes d'ici à 2030.

(Certains de ces objectifs ont été déclinés en droit français et commencent à impacter notre manière de vivre : zéro pesticide, zéro déchet, maîtrise de la consommation énergétique, préservation de la biodiversité, consommation responsable, lutte contre le gaspillage alimentaire, circuits courts...).

Cette vision partagée par l'ensemble de la planète sur la direction à prendre pour les 15 prochaines années est prometteuse mais sa réussite dépendra de la mobilisation de chacun d'entre nous. Je vous souhaite un bel été et une bonne lecture.

Catherine ALTARE
Maire de Puget-Ville

Vice-présidente de la
Communauté de
Communes Cœur du Var

L'économie circulaire, un nouveau modèle économique pour tenir l'Agenda 2030

Le 5 mai 2018, nous Français, avons consommé toutes les ressources que notre territoire peut renouveler en un an. Cette date arrive plus tôt chaque année.

Nous demandons « 1,8 fois plus à la nature » que ce que les écosystèmes du territoire sont en mesure de nous fournir, nous servant alors des ressources naturelles des autres pays et des générations futures. (source WWF)

Ces constats nous renvoient :

- aux travaux du Club de Rome, et à la publication, en 1972, de son rapport historique : Les limites de la croissance, dénonçant l'illusion d'une croissance indéfinie de la production et de la consommation,
- Ou encore au livre de l'agronome René Dumont publié en 1976 : L'Utopie ou la mort.

Passer de la société du jetable à celle du durable, c'est l'objectif de la loi du 18 août 2015 pour la transition



énergétique et la croissance verte qui consacre son titre IV à la lutte contre les gaspillages et la promotion de l'économie circulaire.

Le 24 mai dernier, le conseil municipal a délibéré pour renforcer l'engagement de la commune au service de ce modèle économique. En réaction à l'économie linéaire « prélever, fabriquer, consommer et jeter » qui nous a conduit « au pied du mur », l'économie circulaire qui vise une consommation sobre et responsable mais aussi, le recyclage, le réemploi, le partage, s'impose peu à peu.

Une (r)évolution qu'il faut absolument s'approprier, en prenant garde, comme toujours, aux risques de dévoiement.

Pour en savoir plus :

www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire

Le Rugby Club Puget-Ville en pleine évolution

LE RCPV D'HIER ...

En septembre 2014, date de création du Rugby Club Puget-Ville, l'effectif du club était de 17 enfants. Quatre ans plus tard, ce sont **27 rugbymen répartis en 3 catégories** (U6, U8 et U10) qui portent fièrement les couleurs de notre village.

Durant ces 4 années, le RCPV a participé à de nombreux événements sportifs et associatifs : les virades de l'Espoir, la kermesse scolaire, le concours de pétanque, + de 70 plateaux et/ou tournois avec plus ou moins de réussite (victoire de la catégorie U8 à Pierrefeu, Saint Maximin, et Saint Mandrier), tournoi annuel du Muguet pour la catégorie U6 au stade Mayol...

Le RCPV a pu compter sur de fidèles sponsors et soutiens : Intermarché, Bonifay, JCG IMMO, Garage STEPH AUTO Le Grand Café, La Régence, L'Escale, Vival, Anaïs SAUMUREAU (Ostéopathe diplômée) qui suit régulièrement les joueurs du club lors des entraînements.

... À DEMAIN :

La réfection du stade va permettre au RCPV d'accueillir de nouveaux licenciés, d'organiser de nouveaux événements, et d'asseoir la pérennité de son club.



Rappelons les valeurs inculquées à travers cette dernière : respect des partenaires et des règles, esprit d'équipe, solidarité, convivialité, courage, entraide, goût de l'effort tout en prenant du plaisir, compréhension des principes fondamentaux de l'activité. Le rugby ECOLE DE LA VIE est un moyen de socialisation pour les enfants.

2018 sera certainement l'année de création de nouvelles catégories : U12 et Loisirs Vétérans. Puget-Ville va pouvoir accueillir la tournée des plateaux et tournois organisés par le comité départemental de Rugby.

Le RCPV remercie vivement la municipalité pour ses efforts qui vont permettre

aux enfants du club de pratiquer le rugby sur de nouveaux équipements sportifs. Les jeunes talents de la commune vont avoir la joie de s'entraîner sur du gazon naturel. Le stade est, de toute évidence, un levier pour la pratique du sport en général (écoles et associations de Puget-Ville).

Au travers de ses différentes actions, **le RCPV a pour ambition de créer l'engouement chez les Pugétois pour la pratique du rugby.**

*Sportivement,
Geoffrey SIMON, Président du RCPV*

+ d'infos : 06 16 72 74 06
Entraînements : mercredis 14h à 18h



TRIBUNE D'EXPRESSION

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION ONT LA PAROLE

À la date d'impression du présent journal communal, les élus du groupe minoritaire ne nous ont transmis aucun texte à faire paraître dans ce numéro.



Opération Tranquillité Vacances

Partez l'esprit tranquille !

L'été et les départs approchent. Ainsi, pour profiter pleinement de vos vacances, nous vous rappelons que la Police Municipale et/ou la Gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile pendant votre absence.

Ce dispositif est entièrement gratuit et il vous est proposé tout au long de l'année.

SUR INSCRIPTION :

Police municipale - 04 94 13 82 14

Conseils pour éviter les vols :

- N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Faites relever votre courrier par une personne de confiance.
- Renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

En savoir plus : puget-ville.

Rubrique « Sécurité et Prévention »



Emploi du feu et réglementation

Le département du Var est particulièrement exposé aux incendies de forêts. L'usage du feu y est réglementé ainsi que toutes mesures de nature à assurer la prévention des incendies de forêts, à en faciliter la lutte et à en limiter les conséquences.

SONT INTERDITS :

Le brûlage des déchets verts : il est interdit en tout temps et en tout lieu dans le Var de brûler à l'air libre les déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises.

Les feux en forêt : à l'intérieur ou à moins de 200 mètres des forêts, il est interdit au public, toute l'année, de porter ou d'allumer des feux nus (flamme à l'air libre). Il est également interdit à tous et toute l'année de jeter des objets en ignition (notamment des mégots de cigarette), ainsi que de fumer en période rouge, dans les forêts et sur les voies qui les traversent.

L'usage par les particuliers des feux d'artifice et des pétards : est à présent strictement interdit dans le cadre du plan vigipirate.



Le non-respect de ces interdictions est passible d'une contravention et de sanctions pénales en cas d'incendie.

SONT EXCEPTIONNELLEMENT AUTORISÉS :

Des dérogations de brûlage des déchets verts (selon les périodes) :

- pour les agriculteurs et les forestiers,

- pour l'élimination d'organismes nuisibles,
- dans le cadre des obligations légales de débroussaillage,

L'emploi des cheminées et des barbecues fixes est autorisé, sous réserve de respecter les règles de sécurité.

+ d'infos : www.var.gouv.fr ou en Mairie : 04 94 13 82 00



La huppe fasciée

Elle nous arrive d'Afrique au début du printemps

En vol, elle présente une silhouette typique de grand papillon aux ailes larges et arrondies.

Elle fréquente les milieux semi ouverts et recherche sa nourriture dans les : prairies pâturées, les vergers, les champs de vignes, les sentiers... Grâce à son bec fin et arqué, elle sonde le sol pour attraper : grillons, courtilières, fourmis, larves... En surface, elle chasse criquets, coléoptères, mille pattes, araignées...

Le chant du mâle revêt un rôle important dans la formation des couples. C'est une série de « houp-oup-oup » répétés inlassablement toutes les deux secondes. Le couple formé pour la saison n'élèvera qu'une seule couvée. Il va vite sélectionner l'emplacement du nid qui sera situé au ras du sol dans un tas de pierres ou un vieux mur jusqu'à plusieurs



+ d'infos : www.lotnature.fr et www.migracion.net

mètres de hauteur dans une cavité d'arbre ou de bâtiment. Les nichoirs sont également très appréciés et réutilisés d'année en année. Cinq à huit œufs sont pondus et couvés durant un peu plus de 15 jours par la femelle. Généralement les éclosions sont asynchrones, si bien que les derniers poussins éclos sont souvent les premiers à périr en cas de manque

de nourriture. Les jeunes quittent le nid entre 26 et 29 jours. La migration hivernale commence début août.

La Huppe fasciée voit ses effectifs s'éroder du fait de la modification des pratiques agricoles et des paysages, de la raréfaction des haies, et des insectes. Cet oiseau original est strictement protégé.

La Taxe GEMAPI : c'est quoi ?



Créée par la loi MAPTAM* du 27 janvier 2014, ce nouvel impôt local est lié au transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations à l'intercommunalité et est applicable dès cette année.

SA FONCTION

Cette taxe est destinée à financer :

- l'entretien et la restauration des cours d'eau et de leurs écosystèmes. (berges, ripisylves, zones d'expansion de crues...)
- la construction et l'entretien des ouvrages de protection contre les inondations (digues, barrages...).

SA MISE EN ŒUVRE

Comme il s'agit d'un impôt additionnel aux 4 taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières bâti et non bâti, cotisation foncière des entreprises), le montant de la Gemapi à payer figurera sur les avis d'imposition reçus à l'automne 2018. Il ne peut excéder 40€ par habitant.

La communauté de communes Cœur du Var a fixé le produit de la taxe GEMAPI à 188 231 € soit 4 € en moyenne par habitant.

**En savoir plus :
Cœur du Var - 04 98 10 43 50**

* MAPTAM = Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles



TRAVAUX

Les dernières réalisations



Réfection du stade : pose de la clôture



Les travaux de l'école maternelle continuent



Installation d'une nouvelle clôture au BMX



Entretien du cimetière

Rétrocession d'une voie privée à la commune

Le 25 avril dernier, la commune a fait l'acquisition de la voirie du lotissement Lou Respeli, à l'euro symbolique.



Ainsi, une nouvelle liaison routière et piétonne est ouverte entre la route de Rocbaron et le chemin de Gravaillon, par le prolongement de la rue Font de Clar.

Les travaux ont été pris en charge par le lotisseur. Seul l'entretien sera effectué par la commune.

→ OBJECTIF

La municipalité s'est engagée à ouvrir de nouvelles voies de circulation pour désenclaver certains quartiers. Les emplacements réservés dans le Plan Local d'Urbanisme seront les premiers concernés.



CAMPING-CARS

une nouvelle aire de services



Une aire de camping-cars a été aménagée par les agents des services techniques sur l'espace Felibrige.

En service depuis le 7 juin, elle comprend :

- 4 emplacements ombragés,
- un service d'alimentation électrique,
- une aire de vidange des eaux usées,
- et un service de distribution d'eau.

Tout est fait pour faciliter la vie des camping-caristes.

OBJECTIF : ATTIRER LES TOURISTES ITINÉRANTS POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

Cette installation répond à une forte demande. Le nombre de camping-caristes est en plein essor et devrait encore s'accroître dans les années à venir. Environ 440 000 camping-cars sont déjà en circulation en France et la région PACA est l'une des destinations les plus appréciées des Français et des Européens.

Modalités et tarifs sur :

www.puget-ville.fr rubrique « Cadre de vie »

Un nouveau plan de circulation pour plus de sécurité

Dans la continuité des travaux de la nouvelle école maternelle et le transfert de la maison des associations dans l'ancienne école, un nouveau plan de circulation va être mis en œuvre.

Ce dernier vise à :

- créer un cheminement piétonnier continu reliant les parkings, les établissements scolaires, les services et les équipements sportifs,
- augmenter le nombre de places de stationnement,
- et améliorer la sécurité (marquage au sol, signalisation, limitation de la vitesse, bornes infranchissables, rond-point...).

Les travaux se dérouleront durant les vacances de la Toussaint.





Rentrée scolaire 2018-2019



+ D'INFOS : www.puget-ville.fr

SERVICES SCOLAIRES MUNICIPAUX

>> **RAPPEL** : Les dossiers d'inscription pour la cantine et la garderie sont à déposer au plus tard le **20 juillet** en Mairie.

Le paiement s'effectuera par avance comme l'année précédente selon un planning prédéfini (du 27 au 31 août pour le mois de septembre). Aucun retard ne sera accepté.

TRANSPORTS SCOLAIRES

La compétence a été transférée au Conseil Régional.

→ www.transportscolaire.regionpaca.fr

Les inscriptions auront lieu du 18 juin au 31 juillet 2018.

Les dossiers sont disponibles en Mairie et sur le site internet et à retourner à la Communauté de communes Cœur du Var.

ZOOM SUR « Lou Nistoun »

Association d'Assistantes Maternelles agréées

L'association à but non lucratif « LOU NISTOUN » (« le bébé » en provençal) a été créée en 2015 sous l'impulsion d'un groupe d'assistantes maternelles de la commune.

Elle a pour but de rassembler les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la garde afin d'effectuer diverses activités en collectivité et ainsi développer l'éveil des enfants. C'est dans ce sens que sont organisés des ateliers de jeux, peinture, coloriage, musique, danse, confection de cadeaux pour les fêtes, sorties... Des rassemblements sont également organisés en cours d'année avec les parents afin de montrer les travaux réalisés par leurs enfants et profiter d'un moment d'échange convivial autour d'une collation.

L'accès à l'association est soumis à une cotisation annuelle de 25€ par assistante maternelle utilisée en grande partie au paiement d'une assurance. Bénéficiant actuellement comme seule aide du prêt d'une salle



communale du mardi au vendredi de 09h00 à 11h00, les moyens de l'association sont très faibles et toute donation de matériels est la bienvenue.

Nous sommes à la disposition des parents pour toutes questions relatives à la garde de leurs enfants et pouvons les mettre en relation avec les personnes disponibles.

L'association comprend actuellement 8 membres : Angélique QUERY (Présidente), Nathalie Dussart (Secrétaire), Christelle Bulfone (Trésorière), Charlotte Flaujac, Delphine Derique, Stéphanie Vanderbiste, Elodie Hauton, Carine Norrito.

225 rue de l'archer 83390 Puget-Ville
lounistounpugetville@gmail.com



RETOUR EN IMAGES

Les vacances de Pâques du service jeunesse



DES VACANCES BIEN REMPLIES

Les jeunes adhérents au service jeunesse ont eu l'embarras du choix face à la multitude d'activités proposées. Une 1^{ère} semaine dédiée au sport : tennis, frisball, karting, VTT, escalade, badminton... Et pour clôturer cette belle quinzaine, une soirée Pizza a été organisée.

Activités et Séjours d'été : c'est l'heure d'inscrire les jeunes

Cet été, la commune propose une nouvelle fois pour les jeunes un programme riche en activités pour profiter pleinement des grandes vacances.

2 séjours à Vars les Claux (05)

pour découvrir le milieu montagnard

du 10 au 13 juillet
et du 24 au 27 juillet

Des activités diverses :

(programme prévisionnel)

Visite de parc animalier, Slack line, VTT
Trottinette tout terrain, Randonnée,
Jeu d'orientation, Rafting...

+ d'infos : Service jeunesse - Guillaume Giacchi - 06 84 83 36 00



LES FESTIVITÉS : retour en images



28 et 29 avril 2018

Salon du bien-être
Commune de Puget-Ville



19 avril 2018

Musée océanographique
Club Automne + CCAS



Viny Marzari qualifié pour le championnat du monde de BMX, a rencontré le Maire Catherine Altare et la Députée Valérie Gomez-Bassac

28 mai 2018



14 et 15 avril 2018

Les Campagnardes
Syndicat d'Initiative Pugétois



8 juin 2018

Festival des Hameaux - « Gipsy United »
Commune de Puget-Ville



20 mai 2018

Foire de printemps
Commune de Puget-Ville



1^{er} mai 2018

Fête du printemps
Musique Action Puget



8 juin 2018

Atelier « Doudou monstres »
Médiathèque municipale

LA GESTION DES DÉCHETS



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES	Quand sortir mes ordures ménagères ?	Quand sortir mon tri ?
Centre-ville, le Canadel, la Foux et le Mas de Clapier	Mardi soir Jeudi soir Dimanche soir	Mercredi soir
Écart ou lotissement, le Mas de Brun	Dimanche soir	Mercredi soir

À partir de 21h

La collecte se déroulera le lendemain des jours indiqués ci-dessus.

ALLO ENCOMBRANTS

La collecte se fait uniquement sur rendez-vous : Cœur du Var - 04 94 39 44 90.

Le nombre d'encombrants déposés est limité à cinq par rendez-vous. Seuls les objets mentionnés lors de la prise de rendez-vous seront enlevés. Tous les autres déchets seront considérés comme dépôts sauvages et feront l'objet d'une amende.

VOTRE DÉCHÈTERIE

La déchèterie de Puget-Ville est ouverte les mardis, jeudis, vendredis et samedis.

HORAIRES	Matin	Après-midi
Du 04/04 au 30/09	8h à 12h	14h30 à 18h
Du 01/10 au 31/03	8h à 12h	13h30 à 16h30

À chaque passage, vous devez présenter une pièce d'identité et votre badge "déchèterie".

Depuis le 2 janvier 2018, les conditions d'accès ont changé. Pensez à demander votre nouveau badge si vous êtes concernés :

- Professionnels du BTP : **refusés**
- Professionnels hors BTP : **badge vert**
- Particuliers avec un véhicule de tourisme : **badge blanc**
- Particuliers avec un véhicule utilitaire ou avec une remorque : **badge orange**

+ d'infos : www.letriacoeur.fr

Les nouveaux commerçants à Puget-Ville



L'Atelier Maya
Lieu Ressource dédié au Bien-être
111 rue de la Libération
06 50 22 96 33
Conférences, danse libre, relaxation
développement personnel, yoga,
méditation, thérapeutes...



Pizz'As
Pizz'a gogo change de propriétaire
à partir du 1^{er} juillet 2018
Contact : Steve Alauzun
04 94 33 51 51 - 07 77 49 36 14
496 rue de la Libération
Mardi au dimanche de 18h à 22h

>> L'AGENDA

JUILLET

Du 26 juin au 28 août : Les mardis soirs « Concours de pétanque » au bouldrome Bruno Marino. Tirage des équipes à 19h. Contact : 06 85 31 65 92.

Samedi 7 juillet : Assemblée générale de l'association Sweet Home Country Line à 19h à la salle Jean Latour. Contact : 06 12 45 94 34.

Dimanche 8 juillet : Loto du Comité des Fêtes à 14h30 à la salle Jean Latour. Ouverture des portes à 14h. Contact : 07 69 82 78 40.

Jedi 12 juillet : Soirée autour de l'accordéon avec René Sopa (guinguette, musette, world) au centre-ville à 19h.

Du 12 au 14 juillet : Stage d'initiation au chant grégorien à la chapelle Sainte Philomène. Suivi d'un concert le **dimanche 15 juillet** à 16h. Contact : 06 87 41 36 83.

Vendredi 13 juillet : Don du sang de 8h à 12h à la salle Jean Latour. Contact : Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles - 04 94 48 34 32.

Vendredi 13 juillet : Soirée Fête nationale dès 21h30. Retraite aux flambeaux (départ de la Coopérative), Feu d'artifice (stade municipal) et Soirée dansante (Guinguette Hot Club). Contact : Mairie - 04 94 13 82 00.

Samedi 14 juillet : Cérémonie patriotique « Fête nationale ». Départ du défilé à 11h30 de la Mairie. Contact : Mairie - 04 94 13 82 00.

Vendredi 27 juillet : Cinéma en plein air. Le titre du film sera bientôt communiqué. Tarif : 6€ la place et gratuit pour les - de 14 ans. Restauration sur place. Contact : Mairie - 04 94 13 82 00.

AOÛT

Mercredi 15 août : Cérémonie en hommage aux pompiers disparus à la caserne des pompiers le matin. Contact : 04 94 13 80 74.

Jedi 16 août : Commémoration pour la « Libération de Puget-Ville ». RDV à 11h30 devant la Mairie pour le départ du cortège. 04 94 13 82 00.

Du 17 au 19 août : Fête locale au centre-ville. Spectacles gratuits à 21h30, fête foraine, restauration. Par le Comité des Fêtes : 07 69 82 78 40.
17 août : Soirée cabaret (Revue « Elle délire »),
18 août : Soirée dansante (Christian Ruiz Orchestra),
19 août : Concert d'Axane, variété française.

Vendredi 31 août : Séance de cinéma à 20h30 salle Jean Latour. Le titre du film sera bientôt communiqué. Tarif : 6€ la place. Mairie : 04 94 13 82 00.

>> ÉCONOMIE

ASSISTANCE CARNOULAISE
Depuis 1989



04-94-28-30-07

AMBULANCES - V.S.L.
TAXIS
MATERIEL MEDICAL

88 Cours Victor HUGO - 83660 CARNOULES



83 Immobilier

- Achats
- Ventes
- Estimations
- Etudes - Conseils

www.83immobilier.fr

Zone du Collet - 659 av des Platanes à Carnoules - 04 94 48 80 88
agence@83immobilier.fr - Estimations Gratuites 06 17 76 12 49

CRÉATION ET ENTRETIEN DE JARDINS
ÉLAGAGE, ABATTAGE ET DÉBROUSSAILLEMENT
ENLÈVEMENT ET BROYAGE DE VÉGÉTAUX
ARROSAGE AUTOMATIQUE
AFFÛTAGE DE CHAÎNES



LES JARDINS D'ANDRÉ
07 86 86 87 50 **DEVIS GRATUIT**
lesjardinsdandre@gmail.com



TAXI LIONEL
06 86 21 60 79

Transport médical
Taxi conventionné
Liaison Gare-aéroport
Transports privés
(mariage, cocktail, banquet)

Ponctualité - sérieux

Dispo 7/7 24/24 - lionelcapitano@gmail.com

>> LE CARNET

Naissance	Décès
Maelan BRUNO : 20 mars 2018	Eugenie FERRERO : 19 mars 2018
Ezio FABBIATI : 1 ^{er} avril 2018	Raymond VERRAES : 23 mars 2018
Soline IANNOLO : 22 avril 2018	Jean-Louis MAURIN : 26 mars 2018
Julia DEREBOURGUE : 1 ^{er} mai 2018	Jean-Marie PASTOR : 15 avril 2018
Sandro DUGELAY : 27 mai 2018	
Antoni GARY : 1 ^{er} juin 2018	

Si vous ne recevez pas le journal communal dans votre boîte aux lettres, contactez-nous :

Mairie de Puget-Ville - Service Communication
368 rue de la Libération, 83390 Puget-Ville



Tél : 04 94 13 82 19
Fax : 04 94 13 82 01
communication@puget-ville.fr
www.puget-ville.fr

PUGET-VILO Infos

Journal communal d'information

Edité par : Mairie de Puget-Ville
368 rue de la Libération 83390 Puget-Ville

Directeur de la publication :
Madame le Maire, Catherine Altare

Conception / Réalisation :
Vanessa Martin, service communication

Rédacteurs : Vanessa Martin, Catherine Altare

Crédits Photos : Mairie de Puget-Ville, Adobe Stock

Impression : Pure Impression - 2150 exemplaires
Papier offset recyclé

Distribution : Mairie Puget-Ville

